

DEMANDE DE MISE EN SERVICE CLIMATISATION 2024



DETANDT-SIMON

Rue d'Herchies 37, 7011 Ghlin

Tel.: +32-65-34-66-76

Email: detandt@detandt.com

Nom du demandeur

Nom de la société		N° TVA	
Nom du responsable			
Rue		Numéro	
Commune		Code postal	
Téléphone		GSM	
Email			

Localisation et nature de l'intervention

Nom/Référence			
Rue		Numéro	
Commune		Code postal	
Type d'intervention	Mise en service		
Système	Nombre	Marque, modèle, puissance	
Mono split			
Dual split			
Trial split			
Quadri split			
Penta split			
Casette			
Console sol/mur			
Gainable			

Date d'intervention

Disponibilités / dates préférentielles	
--	--

Tarifs d'intervention

Système*	Prix unitaire	Par appareil supplémentaire**
Mono split	350,00 €	275,00 €
Dual split	430,00 €	355,00 €
Trial split	520,00 €	445,00 €
Quadri split	610,00 €	535,00 €
Penta split	700,00 €	625,00 €
Cassette	350,00 €	275,00 €
Console sol/mur	350,00 €	275,00 €
Gainable	350,00 €	275,00 €

* Système = unité intérieure et extérieur/ unité intérieur > 24000 BTU sur demande

**Appareils supplémentaires sur le même chantier et le même jour max 4 systèmes par jour selon la configuration de l'installation

Délai d'intervention: 10 jours ouvrables



Des frais supplémentaires seront facturés en cas de travail non-repris dans les articles ci-dessous.

Coût horaire	85€/h
Charge fluide frigorigène	85€/kg
Récupération fluide frigorigène	24€/kg
Déplacement	0,80 €/km (depuis 7011-Ghlin)
Pièce	Prix catalogue (avec remise)
Location de matériel	Prix de la location

Les tarifs ci-dessus sont hors TVA.

Description du travail

L'intervention est effectuée uniquement sur le matériel fournis par Detandt-Simon.

La mise en service de la climatisation comprend :

- Le raccordement des conduits de cuivre (dudgeons) ;
- Le tirage à vide ;
- La charge d'azote ;
- Le test d'étanchéité ;
- Le certificat de MES.

La mise en service de la climatisation ne comprend pas :

- Le raccordement électrique des appareils, mise à la terre et câblage ;
- La pose des conduites de cuivre ;
- Le raccordement d'une ou plusieurs commandes externes ;
- Le raccordement pour l'évacuation des condensats ;
- L'installation et la configuration de la clé et de l'application wifi.
- La fourniture de matériel ou d'accessoire pour les éléments cités ci-dessus.

Informations sur l'accessibilité

Accès facile aux unités	OUI /NON
	hauteur max: ...
Photos des appareils, Etiquette, accessibilité, installation et raccordement	Annexe: ...
Remarques	



Informations sur les appareils

Appareil	Marque et modèle	Puissance	Numéro de série
Unité extérieure 1			
Unité intérieure 1.1			
Unité intérieure 1.2			
Unité intérieure 1.3			
Unité intérieure 1.4			
Unité intérieure 1.5			
Unité extérieure 2			
Unité intérieure 2.1			
Unité intérieure 2.2			
Unité intérieure 2.3			
Unité intérieure 2.4			
Unité intérieure 2.5			
Unité extérieure 3			
Unité intérieure 3.1			
Unité intérieure 3.2			
Unité intérieure 3.3			
Unité intérieure 3.4			
Unité intérieure 3.5			
Unité extérieure 4			
Unité intérieure 4.1			
Unité intérieure 4.2			
Unité intérieure 4.3			
Unité intérieure 4.4			
Unité intérieure 4.5			
Unité extérieure 5			
Unité intérieure 5.1			
Unité intérieure 5.2			
Unité intérieure 5.3			
Unité intérieure 5.4			
Unité intérieure 5.5			



Obligations du demandeur

Le demandeur veille à ce que les unités de climatisation soient raccordées dans les règles de l'art aux conduites de cuivre définitives avec le(s) composant(s) de régulation externe(s) correctement positionné(s) et connecté(s). Les unités de climatisation sont raccordées à l'alimentation électrique de manière sûre et conformément aux réglementations en vigueur.

Le demandeur veille à ce que les locaux et les appareils soient sûrs ainsi qu'immédiatement et aisément accessibles dès l'arrivée de l'équipe d'intervention et durant toute la durée de l'intervention. En cas de non-respect, Detandt-Simon comptera le temps d'attente et/ou les heures de déplacement. En outre, Detandt-Simon peut mettre fin prématurément à l'intervention pour raison de sécurité ou pour des raisons techniques ou économiques non préalablement définies entre le demandeur et Detandt-Simon.

Ultérieurement à la mise en service, le demandeur veille à ce que le chantier soit propre et libre de tous travaux pouvant prématurément encrasser les différents composants du système de climatisation ou pouvant nuire au bon fonctionnement de ce dernier.

Obligations de Detandt-Simon

Detandt-Simon remettra au demandeur après écolage, le manuel d'utilisation et d'entretien des appareils. Detandt-Simon rejette toute responsabilité quant au dimensionnement des unités de climatisation.

Detandt-Simon fixera le timing pour l'exécution en concertation avec le demandeur, en respectant au mieux ses souhaits et dans les limites de disponibilités des agendas de chacun. Aucune astreinte ne peut être imposée à Detandt-Simon en cas de modification du planning.

Conditions générales

Les Conditions Générales de ventes de Detandt-Simon, telles que mentionnées au verso de chaque facture sont d'application pour cette demande.

Fait le _____ à _____

Pour accord et pour accord des
Conditions Générales de vente
de Detandt-Simon

Pour Detandt-Simon

Demandeur (NOM et Signature)